

## TABLE DES MATIÈRES

### Convention internationale des télécommunications

#### PREMIÈRE PARTIE

#### DISPOSITIONS FONDAMENTALES

	<i>Page</i>
Préambule . . . . .	3
 CHAPITRE I  	
<b>Composition, objet et structure de l'Union</b>	
Art. 1. Composition de l'Union . . . . .	3
2. Droits et obligations des Membres . . . . .	5
3. Siège de l'Union . . . . .	7
4. Objet de l'Union . . . . .	7
5. Structure de l'Union . . . . .	9
6. Conférence de plénipotentiaires . . . . .	11
7. Conférences administratives . . . . .	13
8. Conseil d'administration . . . . .	15
9. Secrétariat général . . . . .	17
10. Comité international d'enregistrement des fréquences . . . . .	19
11. Comités consultatifs internationaux . . . . .	23
12. Comité de coordination . . . . .	25
13. Les fonctionnaires élus et le personnel de l'Union . . . . .	27
14. Organisation des travaux et conduite des débats aux conférences et autres réunions . . . . .	29
15. Finances de l'Union . . . . .	29
16. Langues . . . . .	33
17. Capacité juridique de l'Union . . . . .	35